

### 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes commandes passées par le client (nommé ci-après l'acheteur) auprès d'Ecodis-Grodent sprl (nommé ci-après le vendeur) et à tous nos contrats de vente, en ce compris toute prestation de services accessoires, en Belgique ou dans un autre pays, sans restriction ni réserve. Ces conditions générales de vente excluent, à défaut d'acceptation écrite du vendeur, toutes les conditions générales et particulières d'achat ou d'approvisionnement de l'acheteur. Aucune dérogation à ces conditions générales de vente ne sera admise sans confirmation écrite du vendeur. Ces conditions générales de vente sont consultables sur nos documents, lors de l'envoi de document par courrier électronique et sur le site internet du vendeur ou le webservice personnalisé de l'acheteur. Ces conditions générales de vente sont également disponibles sur simple demande adressée au vendeur.

### 2. Commandes

Toute commande ne sera acceptée par le vendeur que par la confirmation écrite de celle-ci à l'acheteur ou par la livraison effective des produits.

Les confirmations de commande sont formulées sur base des renseignements fournis par l'acheteur. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour des erreurs résultant de données inexactes, imprécises ou incomplètes, l'interprétation des données communiquées étant supposée acceptée par l'acheteur. Le vendeur n'est pas tenu de vérifier les commandes de l'acheteur quand bien même celles-ci présenteraient un caractère anormalement élevé. Si l'acheteur annule partiellement ou totalement la commande, il est obligé de payer une indemnité d'au moins 20 % de la valeur de la commande, sans que le vendeur ne soit contraint d'apporter la preuve de la perte.

Tous les renseignements portés sur le site internet, les catalogues, notices, barèmes, tarifs, offres, conditions commerciales, remises éventuelles et plus généralement documents de présentation et promotion des produits du vendeur ou informations données par le vendeur quelle qu'en soit la forme, ne sont donnés qu'à titre indicatif et non contractuel et ne sauraient de ce fait engager le vendeur. Toutes les informations transmises par le vendeur à l'acheteur sont confidentielles et ne peuvent être transmises sans l'accord écrit du vendeur.

### 3. Livraisons

Sauf stipulation contraire, les livraisons se font au lieu du siège d'exploitation de l'acheteur.

Nos produits, par leur qualité fermière, bio, artisanale, saisonnière ou en production limitée, ne sont pas, par définition, disponibles en quantité illimitée. Nos produits sont également soumis à des réglementations et des contrôles spécifiques, des cahiers de charges précis (bio, aop, ...) et répondent aux normes en vigueur du secteur afin de respecter la législation sur la sécurité de la chaîne alimentaire. C'est pourquoi il est possible que nos livraisons soient différées, modifiées ou suspendues. Ces ruptures ne pourront en aucun cas donner lieu à des pénalités, sous quelle forme que ce soit. Si un produit n'a pu être livré suite à une rupture, l'acheteur doit refaire la commande de ce produit.

Le vendeur a le droit de refuser de vendre ses produits en fonction de la disponibilité et de la suffisance de ses stocks, ou pour tout autre motif légitime, et conserve le droit d'effectuer des livraisons partielles.

Le vendeur se réserve le droit d'appliquer des frais supplémentaires de 12,50 euros hors tva dans le cas où le montant total de la commande n'atteint pas la somme de 300 euros hors tva et hors vidanges. Aucune commande sous un montant de 150 euros hors tva et hors vidanges n'est acceptée ni prise en compte, sauf accord écrit du vendeur. Le vendeur se réserve le droit d'adapter le montant minimum pour la gratuité de la livraison ou des frais supplémentaires en fonction de l'évolution des coûts des prestations de transport, de prise de commande, de stockage, de préparation, de facturation, de publicité ou des échanges de données informatiques. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et en fonction des possibilités d'approvisionnement. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenues, ni annulation de la commande en cours sauf accord écrit spécifié au vendeur.

### 4. Qualité

Aucune réclamation concernant la qualité de la marchandise livrée ne sera recevable à moins d'être formulée de façon expresse via le formulaire de réclamation structurée se trouvant dans l'espace personnalisé du webservice client ou par mail à l'attention du service qualité du vendeur, et ce, dans les 24 heures de la livraison s'il s'agit d'un défaut apparent ou dans les 7 jours qui la suivent dans les autres cas. Nous ne pouvons accepter un vice que si la marchandise n'a pas encore été utilisée. Nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable. Un produit pour lequel la demande de l'acheteur a été acceptée par le vendeur doit être conservé dans les conditions adéquates et doit être impérativement mis à disposition du vendeur lors du passage suivant de celui-ci chez l'acheteur. Un retour n'engage pas automatiquement le vendeur à créditer à l'acheteur la valeur totale ou partielle du produit retourné. Ce crédit n'est accordé qu'après acceptation du vendeur. Dans certains cas, le vendeur doit obtenir l'aval du producteur et le crédit de celui-ci avant de pouvoir créditer l'acheteur. Nos produits doivent être stockés en conformité avec la législation qui les concerne. Les conditions de conservation d'entrepôt et la durée de péremption des fournitures sont connues de l'acheteur, lequel dispense le vendeur de donner à chaque livraison les conditions.

Les rappels de produits ou recall sont transmis par le vendeur à l'acheteur par courrier électronique, accompagné d'une communication téléphonique quand elle est possible. Les produits retournés lors d'un recall sont crédités à l'acheteur. En aucun cas, des frais supplémentaires ne peuvent être réclamés au vendeur ; que ce soient des frais se rapportant à des prestations, des frais administratifs, de contrôle, de destruction ou tout autre frais, perte ou manque à gagner résultant de ces rappels de produits.

### 5. Prix et paiement

Les prix sont libellés en euros, tva non comprise. Hormis les factures d'acomptes, les factures sont émises entre le jour de votre commande et le jour de la livraison. Toute augmentation de la tva ou toute autre taxe qui serait imposée entre le moment de la confirmation de commande et celui de la livraison est à charge de l'acheteur. Les factures sont payables au siège social du vendeur au plus tard 30 jours après la date de facturation.

Le vendeur se réserve le droit d'appliquer un délai de paiement au comptant ou d'exiger un acompte préalable à la prise en compte d'une commande, notamment pour un nouveau client ou une commande particulière.

Aucune déduction et aucune compensation, quelle qu'en soit la cause, ne pourra être effectuée par le client sans accord préalable et écrit.

De convention expresse, tout défaut ou retard de paiement à l'échéance fixée entraînera, de plein droit, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire :

- la déchéance du terme et l'exigibilité immédiate de toutes les autres factures non encore échues ;

- la déchéance de tous rabais, remise, ristourne, ceux-ci ne pouvant être acquis que dans le cadre du respect des conditions de paiement ;

- le droit pour le vendeur de suspendre ses livraisons, d'annuler ou de refuser toute commande de l'acheteur défaillant ;

- l'obligation, pour l'acheteur, de régler, outre le principal, un intérêt de retard de 10 % et une clause pénale de 10 % du montant resté impayé à titre de dommages et intérêts avec un montant minimum de 50 euros.

En raison de circonstances d'ordre technique, économique, commercial, législatif, réglementaire, environnemental ou fiscal, le vendeur reste libre de faire évoluer ses tarifs et conditions commerciales sans préavis.

### 6. Réserve de propriété

Les produits livrés et les conditionnements, vidanges restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix, en ce compris les intérêts de retard et indemnités éventuelles.

### 7. Limitation de responsabilités

Le vendeur n'est tenu à aucun dommage et intérêt pour accident aux personnes, dommage à des biens, manque à gagner ou tout autre préjudice découlant directement ou indirectement des défauts des fournitures. En cas de réclamation justifiée et communiquée en temps opportun, il sera procédé soit à une livraison de remplacement ou à un dédommagement de la moins-value. Les demandes en dommages et intérêts, plus importantes, sont exclues. Le droit de garantie ne reste en aucun cas acquis si la marchandise, dont les défauts ont été constatés ou qui auraient pu être constatés lors d'une vérification méticuleuse, est revendue, transformée ou utilisée. Indépendamment de la nature juridique de la demande invoquée, la responsabilité du vendeur ne s'étend pas au-delà des conditions de garantie précitées.

### 8. Force majeure

Le vendeur n'est pas responsable de l'inexécution d'une quelconque de ses obligations dès que la preuve est rapportée que l'inexécution est due à un empêchement partiellement ou totalement indépendant de sa volonté (cas de force majeure, retard ou interruption des livraisons, pénurie, ruptures d'approvisionnement, mise en liquidation judiciaire, perturbations des sites de production, des moyens de communications, de télécommunications, grève, accident, incendie, inondation, conditions climatiques extrêmes, conditions de circulations dangereuses, ...) et que toutes les dispositions ont été raisonnablement prises pour pallier l'événement constitutif de force majeure.

Le vendeur est exonéré de toute responsabilité aussi longtemps que le motif de force majeure subsiste.

L'événement constitutif de force majeure autorise le vendeur à suspendre ses fournitures et à résilier la vente en tout ou en partie.

### 9. Agréation

Les produits et leurs conditionnements sont certifiés conformes à la réglementation européenne et belge. L'acheteur accepte de se soumettre aux dispositions applicables et les respecter sans que la responsabilité du vendeur ne soit engagée pour des défauts de respect de ces dispositions par l'acheteur.

Les fournitures livrées sont censées être agréées par l'acheteur sauf réclamation précise et détaillée communiquée au vendeur conformément

### 10. Généralités

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas des présentes conditions générales à un moment donné ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

### 11. Droit applicable et compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge, même en cas d'appel en garantie.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente est soumis à la compétence des Cours et Tribunaux de Liège.

Conditions générales de vente, établies à Malmedy le 15 septembre 2017.

En qualité de gérant et de responsable des ventes, David Grodent